

# PREAVIS DE GREVE

## Vidéo Mobile de la filière production

Suite à la réunion du 15 janvier dernier à laquelle participaient les personnels de la filière production et leur direction, les techniciens du car vidéo-mobile de Strasbourg estiment que la réorganisation des Moyens Internes de Fabrication va niveler par le bas leurs compétences, leur technicité, leur réactivité, au détriment de la qualité de leur travail et de l'optimisation de leur outil de travail.

De même, les techniciens du car vidéo-mobile de Strasbourg ne veulent pas d'une réorganisation qui remet en cause tout à la fois leurs conditions de travail et la souplesse qu'ils ont acquise dans leur vie privée.

En outre, les techniciens du car de Strasbourg doutent de l'efficacité de cette réorganisation, d'autant plus que leur direction n'a pas été capable de présenter une projection détaillée de l'impact réel qu'elle aurait sur la filière. Ils regrettent également qu'aucun exploitant des moyens de production de la filière n'ait été consulté au cours de son élaboration.

Les techniciens du car vidéo-mobile de Strasbourg demandent :

- que le rattachement administratif à la région, et l'affectation sur l'outil de production, tels qu'ils sont pratiqués à ce jour, ne soient pas remis en cause
- que la planification des personnels soit assurée dans leur région respective par un cadre responsable de leurs plannings, et qui continuera de fait à être leur interlocuteur privilégié.

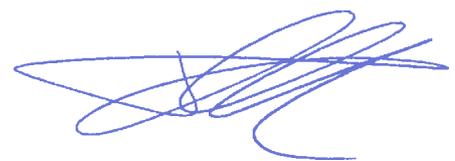
Afin d'appuyer leurs demandes, les organisations CFDT médias et SNRT CGT appellent le personnel technique du car vidéo-mobile de Strasbourg à la grève pour une durée de 24 heures, le 24 janvier 2018 (à compter du 24/01/2018 à 0H00).

Pour les organisations syndicales CFDT Médias et SNRT CGT :

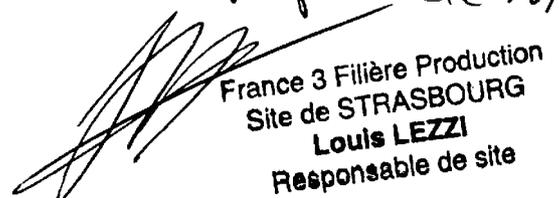
Yvonne Roehrig, DSC CFDT Médias



Michel Di Venanzio, DS SNRT CGT



Strasbourg, le 16 janvier 2018  
*Reçu en mains propres le 16/01/18*



France 3 Filière Production  
Site de STRASBOURG  
Louis LEZZI  
Responsable de site



## PREAVIS DE GREVE

### FILIERE PRODUCTION SITE DE RENNES

Suite à la réunion du 15 janvier dernier à laquelle ont assisté les personnels vidéomobile de la filière et à la réunion post-CE du 19 décembre 2017 à laquelle les salariés du site de Rennes ont participé, le personnel du site de Rennes estime que le projet de réorganisation des moyens internes de fabrication menace gravement la qualité future de leurs conditions de vie et de travail et la pérennité même de leurs compétences et de leur activité. D'autre part, ils déplorent l'absence d'une projection détaillée qui permettrait d'évaluer l'efficacité ou non de cette réorganisation.

Face à la volonté de la direction de centraliser à Paris et sa proche banlieue leur activité et d'assécher progressivement les bassins d'emploi en région dans l'audiovisuel public, singulièrement en Bretagne, les salariés de la filière production site de Rennes demandent :

- Le maintien du rattachement administratif de l'ensemble des salariés et des postes correspondants au site de Rennes
- La planification et l'encadrement de l'ensemble des salariés du site de Rennes par un responsable de site basé à Rennes à temps plein
- Le maintien et le renouvellement de l'intégralité des postes actuels à Rennes, y compris en post-production, et la sanctuarisation de l'activité de correction colorimétrique, absente dans le projet présenté

Afin d'appuyer ces demandes, les organisations SNRT CGT et CFDT Medias appellent l'ensemble des salariés de la filière production, site de Rennes, à cesser le travail le jeudi 25 janvier 2018 et déposent un préavis de grève de 24 heures à cet effet pour la journée du 25 janvier 2018 (à compter du 25.1.18 0H00).

Pour les organisations syndicales SNRT CGT et CFDT Medias :

*LEHUGER J. FRANÇOIS*

A Rennes, le 18 janvier 2018

*Rennais en mains propres  
avec la vidéos d'usage*

France TELEVISIONS

Filière production  
Site de Rennes  
Christophe Robin  
Responsable de Site

*B Sansano  
Pour la CGT*



## Préavis de grève Vidéo mobile de Lille

Suite à la présentation des phases 2 et 3 du projet de réorganisation des moyens internes de fabrication, la CGT estime que le projet, en l'état, comporte de nombreux risques sur l'équilibre difficilement établi entre la vie privée et la vie professionnelle des salariés de la vidéo mobile.

La CGT estime que le projet peut conduire à une perte d'efficacité collective par la mise en place d'une organisation cassant les collectifs de travail, gage de l'efficacité des équipes de la vidéo mobile.

Elle considère que la centralisation de la planification opérationnelle est excessive et qu'elle remet en cause l'existence et la pérennité des sites de production en région que la direction s'est engagée à maintenir.

La CGT exige :

- 1- Le maintien du rattachement technique et administratif au site de Lille
- 2- Le maintien des collectifs de travail par le rattachement des salariés à leur car
- 3- L'association des salariés concernés à l'élaboration du projet
- 4- La planification opérationnelle dans la région, au plus près de l'équipe

A cette fin la CGT appelle le personnel de la vidéo mobile de Lille à cesser le travail le 25 janvier 2018 à compter de 0H00 et pour une durée de 24H.

Pour la CGT

Véronique Marchand  
Déléguée syndicale Pôle Nord Est  
DSC CGT

*Reçu le 19.01.2018 à 15h55  
avec les réserves d'usage*

Sylvain Dau-Bareille  
Responsable des Ressources Humaines



## PREAVIS DE GREVE

### FILIERE PRODUCTION DE TOULOUSE

Suite à la réunion du 15 janvier dernier à laquelle participaient les personnels de la filière production et leur direction, les techniciens du car vidéo-mobile de Toulouse estiment que la réorganisation des Moyens Internes de Fabrication va niveler par le bas leurs compétences, leur technicité, leur réactivité, au détriment de la qualité de leur travail et de l'optimisation de leur outil de travail.

Les personnels de la filière production de Toulouse ne veulent pas d'une réorganisation qui remet en cause leurs conditions de travail et leurs équilibres familiaux.

De même, les personnels de la filière production de Toulouse doutent de l'efficacité de cette réorganisation, d'autant plus que leur direction n'a pas été capable de présenter une projection détaillée de l'impact réel qu'elle aurait sur la filière.

Les techniciens du car vidéo-mobile de Toulouse demandent :

- Que le rattachement administratif au site de Toulouse, et l'affectation sur son outil de production, tels qu'ils sont pratiqués à ce jour, ne soient pas remis en question.
- Que la planification des personnels soit assurée dans leur région respective par un cadre responsable de leurs plannings, et qui continuera de fait à être leur interlocuteur privilégié.
- La création d'un groupe de travail impliquant les PTA de la filière afin d'être force de proposition concernant le projet de développement des MIF présenté en CCE le 13 décembre 2017.

Afin d'appuyer leurs demandes, la CGT dépose un préavis de grève, concernant le personnel technique du car vidéo-mobile de Toulouse, de 24 heures pour la journée du 26 janvier 2018 (à compter du 25/01/2018 à 0H00).

Toulouse le 18/01/2018

Pour la CGT

Laurent FAURE

*Reçu en mains propres  
le 18/01/2018 à 15h59  
avec les réserves d'usage*

  
Filière Production  
Site de Toulouse  
Anne Cléys  
Responsable de site



## PREAVIS DE GREVE

### Filière production de Marseille

Suite à la réunion du 15 janvier dernier à laquelle participaient les personnels de la filière production et leur direction, les personnels de la filière de Marseille estiment que la réorganisation des moyens internes de fabrication va niveler par le bas leurs compétences, leur technicité, leur réactivité, au détriment de la qualité de leur travail et de l'optimisation de leur outil de travail.

Le projet de délocaliser définitivement le car vidéo-mobile de Marseille sur Paris est rejeté par l'ensemble des personnels de France 3 Marseille. En outre, ils s'inquiètent à juste titre pour l'avenir des Prises d'Antennes Évènementielles dans leur région Provence Alpes Côte d'Azur. **Que devient la mission première de la vidéo mobile implantée dans leur région ?**

De même, les personnels de la filière de Marseille ne veulent pas d'une réorganisation qui remet en cause leurs conditions de travail.

Les techniciens du car vidéo-mobile de Marseille demandent :

- Que le rattachement administratif à la région Provence Alpes Côte d'Azur, et l'affectation sur l'outil de production, tels qu'ils sont pratiqués à ce jour, ne soient pas remis en cause.
- Que la planification des personnes soit assurée dans leur région respective par un cadre responsable de leurs plannings, et qui continuera de fait à être leur interlocuteur privilégié.

La CGT et la CFDT appellent l'ensemble du personnel du site de France 3 Marseille à soutenir l'équipe de la vidéo mobile de la filière et rejoindre l'appel à la grève pour une durée de 24 heures, le Dimanche 28 janvier 2018 à partir de 0H00, jour de la transmission du match de rugby par la car de Marseille.

Pour la CGT

Pour la CFDT

Annette Despretz

P/O Sandrine Bort

Marseille le 18/01/18

Recu en main propre  
avec les réserves d'usage

Marseille le 18 janvier 2018

 Filière Production  
Site de Marseille  
Jean-Louis Thomé  
Responsable de site



# Préavis de Grève

## Filière production de Lyon

Suite à la réunion du 15 janvier dernier à laquelle participaient la direction et les techniciens des 6 cars de vidéo-mobile, l'équipe de Lyon regrettent l'absence de projection détaillée de cette réorganisation des moyens internes de fabrication ainsi que le manque de concertation avec les salariés concernés pendant l'élaboration du projet, provoquant par conséquent une grande **inquiétude**.

Seule apparaît clairement une remise en cause de l'organisation du travail **en équipe rattachée à un moyen de production**, et plus généralement, une remise en cause des **conditions de travail** des salariés qui la composent.

Les syndicats signataires revendiquent :

- Que le rattachement administratif à sa région et l'affectation sur son outil de production, tels qu'ils sont pratiqués à ce jour, ne soient pas remis en cause.

A cette fin, la CGT et la CFDT appellent l'ensemble du personnel du site de France 3 Lyon à soutenir les équipes de la vidéo mobile de la filière et rejoindre l'appel à la grève pour une durée de 24 heures, le **mardi 30 Janvier 2018** à partir de 0h00.

**Pour la CGT**

Jean CASTANO

Denis MILAN

**Pour la CFDT**

Patricia JOMAIN

Lyon le 18 janvier 2018

